sgen Cfdt: MIDI-PYRÉNÉES

Infos@cadMP

N° 122 du 23 avril 2018

Journal électronique à destination de tous les personnels Biatoss (non enseignants)

POUR AFFICHAGE ET DIFFUSION ELECTRONIQUE

Sgen-CFDT Midi-Pyrénées
Contact personnels non enseignants
07 71 02 05 06 – Fax 05 61 43 65 50
Pour recevoir gratuitement cette Newsletter ou vous désinscrire envoyez un courriel à
sgen.cfdt.atoss@wanadoo.fr

FONCTION PUBLIQUE : LA CFDT APPELLE LES AGENTS À SE MOBILISER LE 22 MAI

Face à un gouvernement qui refuse pour l'heure de sortir de sa seule vision budgétaire de la transformation de l'action publique, la CFDT Fonctions publiques a lancé un appel à la mobilisation des agents le 22 mai. Avec un objectif : faire entendre ses revendications !

Pour retrouver cet article et suivre l'actualité, consulter le site de l'UFFA-CFDT : https://uffa.cfdt.fr

« *Depuis des mois, la CFDT Fonctions publiques (1) a alerté sur le fait qu'elle n'hésiterait pas à se mobiliser si le gouvernement ne nous entend pas* », rappelle Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT Fonctions publiques. Le 12 avril dernier, les fédérations qui la composent lui ont donné mandat pour un appel à la mobilisation des agents le 22 mai prochain.

La mobilisation aura pour premier objectif de peser sur le rendez-vous salarial que le gouvernement a accepté – sur insistance de la CFDT – d'avancer au mois de juin. La CFDT Fonctions publiques entend réaffirmer « *son exigence de mesures collectives* » et attend des réponses sur la valeur du point, la mise en œuvre du protocole Parcours, carrières, rémunération (PPCR), ou encore la compensation de la CSG. Mais le 22 mai sera aussi de dire le refus d'une « *approche uniquement budgétaire de la fonction publique, sans vision d'un service public de qualité, garant de la cohésion sociale et accessible à tous les usagers* ».

Entendre la parole des agents

Autrement dit, le 22 mai sera un coup de semonce au gouvernement, afin qu'il se mette à l'écoute des revendications : « *Les infléchissements que nous avons obtenus dans le document de méthode de la concertation ne suffisent pas,* insiste Mylène Jacquot. *Nous n'avons pour l'heure pas vu d'ouverture sur nos revendications, alors que tous les voyants commencent à virer au rouge et que l'inquiétude des agents, sur le recours accru aux contractuels ou le salaire au mérite, est réelle.* » Dernier accroc en

date, la première séance de concertation sur le dialogue social dans la fonction publique, le 9 avril dernier, a visé d'entrée de jeu la fusion des instances, en reléguant à une éventuelle séance ultérieure l'enjeu de la qualité du dialogue social. « *Le gouvernement*, prévient Mylène Jacquot, *doit enfin prendre en compte la parole des agents que nous portons et entendre les organisations syndicales qui ont des propositions !* »

(1)*L'Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés (Uffa) est composée des dix fédérations CFDT ayant dans leur champ des agents publics de l'État, la territoriale et l'hospitalière : F3C (Communication, conseil, culture), FEAE (établissements et arsenaux d'État), FEP (Formation et enseignement privé), FGA (Agroalimentaire), FGTE (Transports et Environnement), Finances, Interco, PSTE (Protection sociale, travail et emploi), Santé-sociaux et Sgen (Education nationale et recherche).*

Pour aller plus loin, Ctrl + Clic > Fonction publique : la CFDT appelle les agents à se mobiliser le 22 mai

INFOS FEDE : *Ctrl+Clic sur* les *liens en bleu pour accéder aux articles.*

Harcèlement moral : fiche pratique

Comment définir le harcèlement moral ? Quels sont les recours possibles ? Quels comportements adopter ? Pour lire la suite, Ctrl + Clic ICI

La responsabilité d'un cadre :

Face au poids de la hiérarchie, comment les cadres de l'Éducation nationale doivent-ils se positionner ? Un ministre de l'Éducation nationale attend-il seulement que ses cadres de proximité, inspecteurs et personnels de direction, lui obéissent ?... Pour lire la suite, Ctrl + Clic ICI

Agents administratifs contractuels : quelles perspectives ?

"Pour devenir adjoint administratif, les candidats doivent réussir un concours externe ou interne ou bien participer à un recrutement sans concours." Pourtant, le ministère a encore beaucoup trop souvent recours aux agents contractuels en CDD (contrat à durée déterminée) ! Pour lire la suite, Ctrl + Clic ICI

Universités : le Sgen-CFDT dénonce le climat de violence

Pour lire le communiqué de presse n° 33 du 16 avril 2018, Ctrl + Clic ICI

INFOS CONF' : *Pour lire la suite, Ctrl + Clic sur le lien*

Réforme des retraites : C'est parti pour les concertations

Une délégation CFDT conduite par Laurent Berger a été reçue le 16 avril par Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire à la réforme des retraites, pour un premier tour de chauffe. La concertation s'engage.
Pour lire la suite, Ctrl + Clic ICI

Spécial impôts 2018 :

Toutes les informations pour remplir votre déclaration de revenus. Le guide pour vous aider à remplir la déclaration des revenus 2017. Ctrl + Clic ICI

FONCTIONS PUBLIQUES

Code des fonctions publiques : connaissez vos droits

Pour accéder au document, Ctrl + Clic ICI

Abonnez-vous à la lettre électronique :

La CFDT vous propose une lettre électronique bimensuelle pour suivre toutes les actualités de la Fonction publique. Si vous souhaitez la recevoir directement dans votre boite aux lettres email, il suffit de vous inscrire. Vous aurez la possibilité de vous désinscrire à tout moment. Ctrl + Clic ICI

Lanceurs d'alerte : La directive européenne donne une large protection

La Commission européenne a rendu publique ce lundi (23 avril) la directive tant attendue sur la protection des lanceurs d'alerte. Cette directive a pour but d'instaurer un standard minimum pour la protection des personnes qui signalent des infractions envers un certain nombre de domaines législatifs européens. Pour lire la suite, Ctrl + Clic ICI

Pour lire l'intégralité de l'article, Ctrl + Clic ICI

La CFDT Cadres continue de porter ses propositions à travers son **Manifeste Cadres**.

Recevez les dernières actualités de la CFDT Cadres, pour s'abonner :
https://www.cadrescfdt.fr

Laurent Mahieu élu secrétaire général de la CFDT Cadres

À l'issu du bureau national qui s'est tenu le 5 et 6 avril 2018, Laurent Mahieu devient Secrétaire Général de la CFDT Cadres.

« ***Première organisation chez les cadres, nous souhaitons aujourd'hui à travers la négociation encadrement en cours réhabiliter la fonction cadre*** » indique Laurent Mahieu. « ***Il nous faut prendre en compte les conditions particulières d'exercice de cette fonction, les caractéristiques de son identité professionnelle et obtenir de nouvelles garanties collectives pour ces salariés à part entière.*** »

Agenda :

Calendrier prévisionnel CAPA :

- Attaché.e.s : 29 mai
- Assistant.e.s de service social : 7 juin
- ADJAENES : 12 juin
- ATRF : 14 juin
- SAENES : 21 juin
- FPMA : 28 juin

Ne pas hésiter à nous communiquer vos coordonnées afin que vos commissaires paritaires puissent vous informer à l'issue de la CAPA :
Mail sgen.cfdt.atoss@wanadoo.fr – Merci de préciser : nom, prénom, corps, adresse mail où vous écrire.

Calendrier prévisionnel Instances :

- CHSCTA : 17 mai
- CTA : 18 juin
- CTSA : 19 juin

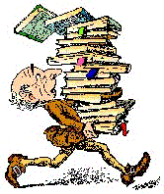

SOUTIEN A LA LIBRAIRIE ETUDES:

http://blog.etudesmirail.com/campagne-de-bons-dachats/

Les élections professionnelles auront lieu le 6 décembre 2018 pour les trois versants de la Fonction Publique.

Nous rejoindre :

- Vous pensez que les personnels Biatoss (non enseignants) ne doivent pas rester isolés.
- Vous pensez qu'ils ont toute leur place dans un syndicat qui regroupe tous les personnels de l'Education nationale.
- Vous pensez que les salariés de l'Education nationale ne doivent pas être isolés mais faire partie d'une grande confédération ouvrière.
- Vous voulez être défendu, informé efficacement.

Alors, rejoignez la CFDT et sa fédération de l'Education nationale, le Syndicat général de l'Education nationale (Sgen).

Pour calculer sa cotisation, télécharger le bulletin d'adhésion …. : Ctrl + Clic : Adhérer en ligne

Vous pouvez également imprimer le bulletin à la fin de cet envoi et le retourner à Sgen-CFDT 3 chemin du pigeonnier de la Cépière – Bât C – 3ème étage – 31 100 TOULOUSE.

Ne pas hésiter à nous contacter pour toute question ou difficulté de paiement.

RAPPEL : 66% des sommes versées dans l'année civile pour payer votre cotisation sont déductibles de vos impôts de l'année concernée. Les personnels non imposables bénéficient d'un crédit d'impôt égal à 66% des sommes versées dans l'année civile pour payer leur cotisation.

Positions nationales du Sgen – CFDT : www.sgen.cfdt.fr -

Contact local : sgen.cfdt.atoss@wanadoo.fr

Tél : 06 20 89 63 69

A quoi ça sert de se syndiquer ?

Etre syndiqué, c'est participer au débat collectif et affirmer sa solidarité avec les autres travailleurs qui exercent le même métier.

Etre syndiqué au Sgen, c'est choisir :
- d'être solidaire de l'ensemble des salariés du système éducatif pour une meilleure efficacité,
- d'être uni avec les autres et refuser le corporatisme,
- des priorités reposant sur des valeurs de solidarité, de justice, de démocratie, de laïcité…

Etre syndiqué au Sgen- CFDT, c'est choisir :
- La solidarité avec l'ensemble des travailleurs,
- La construction d'un rapport de force pour une société plus juste et plus solidaire.

A quoi cela m'engage ?

Le Sgen – CFDT ne communique pas le nom de ses adhérents. Chacun est libre de dire ou son son appartenance syndicale. Les courriers personnels vous sont adressés à votre domicile.
Chacun peut choisir de s'impliquer très peu, un peu, beaucoup… et donc est libre de choisir de participer ou non.

sgen Cfdt: LA CFDT DANS L'ÉDUCATION

Bulletin d'adhésion à renvoyer au Sgen-CFDT Midi-Py: 3, chemin du Pigeonnier de la Cépière 31100 TOULOUSE

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA — **RUM :**

NUMERO ICS CFDT : FR88ZZZ254894

Référence Unique de Mandat (à remplir par le syndicat)

Le «mandat de prélèvement SEPA» est le nouveau document officiel qui remplace désormais l'autorisation de prélèvement au niveau européen (SEPA). En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez: A) la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte. B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention passée avec elle. Toute demande éventuelle de remboursement devra être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Votre nom, prénom et adresse:

.....

.....

.....

.....

Syndicat Créancier :
Sgen-CFDT
ICS FR88ZZZ254894

Coordonnées du Compte N° IBAN à débiter — Identification internationale du compte bancaire

Nom et adresse de votre banque : .....

N° BIC — Code International d'identification de votre banque

Type de paiement récurrent/répétitif

Date : ..... Signature :

BULLETIN D'ADHÉSION

☐ **Je préfère étaler ma cotisation et je choisis le prélèvement automatique sans frais tous les mois. Je remplis l'autorisation ci-contre et je joins un RIB ou un RIP. Je pourrai résilier ce prélèvement à tout moment par un simple courrier au Sgen-CFDT.**

☐ **Je paie ma cotisation annuelle par chèque(s) ci-joint(s), à l'ordre du Sgen-CFDT Midi-Pyrénées.**

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Téléphone(s) ..... / .....

Courriel .....

Date de naissance .....

Corps ou grade .....

Echelon ..... Classe .....

Profession ou discipline .....

Type d'établissement .....

Nom et adresse de l'établissement d'exercice .....

.....

.....

COTISATION *(voir grille de calcul)* **= ..... € / mois**

Date et signature :

Calcul du montant de la cotisation. À la CFDT, la cotisation est fixée à 0,75% du salaire de l'adhérent. Chacun cotise selon ses moyens: c'est une question de solidarité!

Tarifs particuliers. Stagiaire: 6,25€/mois ou 75€/an - Sans traitement, étudiant MASTER 1-2, AED, AVS, EVS: 3€/mois ou 36€/an.

Crédit d'impôt. Dans la déclaration d'impôts sur le revenu, les salariés syndiqués imposables ou non bénéficient d'un **crédit d'impôt égal à 66% de leur cotisation syndicale** (une cotisation de 12 € par mois, vous revient à 4 €). Les collègues non imposables bénéficieront d'un crédit d'impôt - mesure de justice sociale obtenue par la CFDT.

Les informations recueillies permettent au Sgen-CFDT d'informer et de consulter ses adhérents. Elles ne seront pas communiquées en dehors de la CFDT pour des opérations commerciales ou publicitaires. Vous disposez d'un droit d'accès, de contestation et de

Bulletin d'adhésion

sgen Cfdt: MIDI-PYRÉNÉES

Grille de calcul

Salaire Net mensuel	Cotisation / mois	Cotisation / an
Moins de 900 €	6 €	72 €
901 € à 1000 €	7 €	84 €
1001 € à 1133 €	8 €	96 €
1134 € à 1266 €	9 €	108 €
1267 € à 1400 €	10 €	120 €
1401 € à 1533 €	11 €	132 €
1534 € à 1666 €	12 €	144 €
1667 € à 1800 €	13 €	156 €
1801 € à 1933 €	14 €	168 €
1934 € à 2066 €	15 €	180 €
2067 € à 2200 €	16 €	192 €
2201 € à 2333 €	17 €	204 €
2334 € à 2466 €	18 €	216 €
2467 € à 2600 €	19 €	228 €
2601 € à 2733 €	20 €	240 €
2734 € à 2866 €	21 €	252 €
2867 € à 3000 €	22 €	264 €
Tranches de 133 € supplémentaires	+ 1 €	+ 12 €

Tarifs particuliers:

***Sans traitement, étudiant MASTER 1-2, AED, AVS-EVS (CUI...)**: 3€/mois ou 36€/an.

***Stagiaire**: 6,25€/mois ou 75€/an.

Bulletin à renvoyer

Au bureau régional:

Sgen-CFDT Midi-Pyrénées
3, chemin du Pigeonnier de la Cépière
31100 TOULOUSE
05.61.43.71.56 - toulouse@sgen.cfdt.fr

Grille de calcul

Salaire Net mensuel	Cotisation / mois	Cotisation / an
Moins de 900 €	6 €	72 €
901 € à 1000 €	7 €	84 €
1001 € à 1133 €	8 €	96 €
1134 € à 1266 €	9 €	108 €
1267 € à 1400 €	10 €	120 €
1401 € à 1533 €	11 €	132 €
1534 € à 1666 €	12 €	144 €
1667 € à 1800 €	13 €	156 €
1801 € à 1933 €	14 €	168 €
1934 € à 2066 €	15 €	180 €
2067 € à 2200 €	16 €	192 €
2201 € à 2333 €	17 €	204 €
2334 € à 2466 €	18 €	216 €
2467 € à 2600 €	19 €	228 €
2601 € à 2733 €	20 €	240 €
2734 € à 2866 €	21 €	252 €
2867 € à 3000 €	22 €	264 €
Tranches de 133 € supplémentaires	+ 1 €	+ 12 €

Tarifs particuliers:

***Sans traitement, étudiant MASTER, AE, AVS, EVS (CUI...)**: 3€/mois ou 36€/an.

***Stagiaire**: 6,25€/mois ou 75€/an.

Retrouvez-nous

Au bureau régional:

Sgen-CFDT Midi-Pyrénées
3, chemin du Pigeonnier
de la Cépière
31100 TOULOUSE
✆ 05 61 43 71 56
✆ 09 50 27 34 62
✉ toulouse@sgen.cfdt.fr

Dans nos antennes:

Ariège	09@sgen.cfdt.fr
Aveyron	12@sgen.cfdt.fr
Hte Garonne	31@sgen.cfdt.fr
Gers	32@sgen.cfdt.fr
Lot	46@sgen.cfdt.fr
Htes Pyrénées	65@sgen.cfdt.fr
Tarn	81@sgen.cfdt.fr
Tarn&Garonne	82@sgen.cfdt.fr

Sur internet:

- Site Sgen académique: www.sgenmidipy.fr
- Site CFDT national: www.cfdt.fr
- Site Sgen national: www.sgen.cfdt.fr
- Site suivi de carrière SGEN+: www.sgen-cfdt-plus.org

NOTRE DÉMARCHE

LE DIALOGUE SOCIAL

> Le Sgen-CFDT se veut force de propositions et de revendications constructives.
Il prend en compte les intérêts de l'ensemble des acteurs concernés dans une logique de solidarité et d'intérêt général.

LE SGEN-CFDT, UN SYNDICAT POUR TOUS LES PERSONNELS

Administratifs, CPE, COP, enseignants... dans les écoles, les établissements, les services, vous travaillez avec d'autres personnels.

> Un syndicat pour chaque catégorie, c'est la porte ouverte à un émiettement des forces, à la division entre les corps, à l'incohérence des revendications et finalement à la faiblesse des propositions syndicales.

> Le Sgen-CFDT fait un autre choix: la même organisation regroupe toutes les catégories, ce qui n'empêche pas de prendre en charge chacune d'elles. Présent dans quasiment toutes les instances, le Sgen-CFDT est représentatif de tous les personnels.

NOTRE PROJET

LA TRANSFORMATION SOCIALE

> La question de l'École ne peut être isolée des questions de société.

> Notre projet est un véritable projet de transformation sociale, dont l'École est un des éléments fondamentaux!

> La CFDT élabore jour après jour un projet global de société plus solidaire et plus juste: droit au travail, lutte contre la précarité, réduction des inégalités, pouvoir d'achat, lutte contre toutes les formes de discrimination... Elle a une position sur l'Ecole.

UN CHOIX ÉVIDENT: LA CFDT

> **La CFDT est le premier syndicat en France avec 850 000 adhérents.**
Le réseau CFDT est un point d'appui pour vous aider à résoudre les problèmes hors du cadre strictement professionnel. Grâce à ses contacts, le Sgen-CFDT peut répondre à vos questions: logement, retraite, mobilité professionnelle, etc.

PLUS NOMBREUX, PLUS FORTS AUJOURD'HUI, J'ADHÈRE!

L'ADHÉSION A LA CFDT DONNE DROIT A:

Une information locale et nationale.

> Newsletter, presse syndicale (nationale, académique), accès réservé aux sites.

Des conseils et services personnalisés.

> Correspondants d'établissement, élus CAPA-CAPD et CHS-CT, site Sgen+ (mutation, promotion...).

La formation syndicale de la CFDT.

> Jusqu'à 12 journées par an: pédagogie, action syndicale...

Une assurance professionnelle.

> Défense juridique, indemnisation en cas de grève longue.

Une réduction d'impôt ou un crédit d'impôt.

> 66% du montant de la cotisation versée: une cotisation de 12 € par mois vous revient à 4€.

Le Sgen-CFDT Midi-Pyrénées:
un syndicat actif, reconnu et représentatif dans l'académie...